



Compensation de frais de déplacement et de séjour

Pour connaître les modalités liées aux compensations financières qui incluent notamment les frais de déplacement, de séjour, de repas et d'hébergement, veuillez consulter le : [Programme d'aide financière pour le déplacement des usagers.](#)

Pour obtenir plus de renseignements

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter l'infirmière pivot en oncologie (IPO) qui vous accompagne ou contactez-nous par téléphone par courriel :

08.cisssat.m.pdu@ssss.gouv.qc.ca
ou par téléphone au 1 833 637-2380

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec 

Hébergement

pour les personnes ayant des rendez-vous et/ou traitements en lien avec le **cancer** et/ou des **traitements de radio-oncologie** à **Montréal**

↳ Les Fondations québécoises du cancer et la Société canadienne du cancer offrent un **hébergement à prix modique** lorsque des usagers doivent se déplacer à **Montréal** pour des rendez-vous en lien avec leur cancer. Que ce soit en vue de planifier un traitement ou pour obtenir un traitement de radiothérapie non offert en Abitibi-Témiscamingue.

Québec 

Les lieux d'hébergement offerts sont :

- Hôtellerie Norman Fortier de Montréal (Fondation québécoise du cancer);
- Maison Jacques-Cantin (Société canadienne du cancer).

Personnes admissibles

Personnes recevant des soins non offerts en Abitibi-Témiscamingue, en radio-oncologie ou ayant des rendez-vous et/ou traitements pour le cancer. Leurs accompagnateurs médicalement requis sont également admissibles.

Réservation d'une chambre

Il est de la responsabilité de la personne recevant des soins en oncologie ou d'un proche de faire une réservation pour obtenir un hébergement auprès de l'un des deux lieux offerts.

Si aucune place d'hébergement n'est disponible à ces endroits, veuillez :

- Demander aux Fondations de confirmer sans délai de la non-disponibilité de l'hébergement par courriel au : 08.cisssat.m.pdu@ssss.gouv.qc.ca car cette information devra être jointe au [Formulaire de réclamation pour frais de déplacement](#).
- Contacter rapidement l'infirmière pivot ou le travailleur social qui vous accompagne pour l'informer.

Veuillez noter qu'aucun frais d'hébergement, d'allocation quotidienne et de navette ne seront remboursés si Fondation québécoise du cancer ou à la Société canadienne du cancer est en mesure de vous héberger.



Hébergement chez un proche ou autres lieux d'hébergement

Il est également possible de séjourner chez un proche et d'obtenir une compensation financière selon les modalités prévues dans la politique de déplacement des usagers. Veuillez consulter la section [Aide financière pour le transport des usagers sur notre site Internet](#).

Hôtellerie Norman Fortier de Montréal



Le centre d'hébergement Norman Fortier de Montréal offre un environnement convivial et sécuritaire pour vous permettre de vous concentrer sur votre guérison. Le personnel vous accueillera chaleureusement et fera tout en son pouvoir pour répondre à vos besoins et combler vos attentes.

Pour faire une réservation :

☎ 514 527-2194 ou 1 877 336-4443 (sans frais)
@ cancerquebec.mtl@fqc.qc.ca

- Lors de la réservation de votre chambre, **veuillez préciser que vous êtes un résident de l'Abitibi-Témiscamingue**;
- La réservation peut être effectuée dès que les dates d'un examen ou d'un rendez-vous médical sont confirmées. Les personnes peuvent demeurer à l'Hôtellerie si les rendez-vous et/ou les traitements le requièrent;
- Vous devez réserver votre place à l'Hôtellerie Norman Fortier de Montréal dès que vous avez la date officielle de votre premier traitement ou de vos examens, et les dates de vos traitements. Il est d'ailleurs recommandé de le faire le plus tôt possible pour vous assurer une place.

Tarifs

- 30 \$ par nuitée en occupation double pour les personnes atteinte d'un cancer, en période d'investigation, de traitement ou lors de visites de suivis;
- 45 \$ pour accès à une chambre privée (occupation simple), selon la disponibilité, pour une personne atteinte d'un cancer, en période d'investigation, de traitement ou lors de visites de suivis;
- 35 \$ s'ajoute en occupation double par nuitée pour l'accompagnateur médicalement requis ou pour un proche qui accompagne un résident atteint d'un cancer en hébergement.

📍 [2075, rue de Champlain](#)
Montréal, QC, H2L 2T1

Pour obtenir plus de renseignements :

Fqc.qc.ca/fr/besoin-d-aide/hebergement/montreal 🌐

Service de transport

Un service de navette aller-retour entre le centre d'hébergement et l'hôpital est offert gratuitement aux résidents qui suivent leurs traitements dans divers hôpitaux. Pour plus d'informations sur les transports vers les hôpitaux, veuillez vous référer au [site Web de l'Hôtellerie Norman Fortier de Montréal](#).

Service de repas

Une allocation financière pour les repas est comprise dans le coût d'une nuitée pour les personnes atteintes de cancer et pour leur accompagnateur. À l'arrivée, une carte-repas valable à la cafétéria du CHUM est remise. Les personnes pourront recevoir cette carte-repas et manger à la cafétéria du CHUM même s'il ne s'agit pas de leur lieu de traitement. La valeur de cette carte couvre habituellement les frais des repas. (Selon le menu choisi, des frais supplémentaires pourraient être chargés.)

Maison Jacques-Cantin



La maison Jacques-Cantin est située tout juste à côté de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Elle se trouve à proximité des transports en commun (la station de métro Assomption est à quelques minutes) et des principaux axes routiers. La maison est ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 (à l'exception de certains jours fériés).

Pour faire une réservation :

☎ 514 255-5151 ou 1 888 939-3333

Tarifs

- 30 \$ par nuit aux personnes atteintes de cancer;
- 50 \$ par lit et par nuit aux proches aidants;
- 80 \$ par lit et par nuit aux autres résidents (par exemple : membre de la famille ou un proche qui accompagne un résident atteint d'un cancer en hébergement).

📍 5151, boulevard de l'Assomption
Montréal (Québec) H1T 4A9

Pour plus d'informations :
[Hébergement | Société canadienne du cancer](#)

Service de transport

Un service de transport par navette est assuré par des bénévoles pour vos rendez-vous médicaux aux divers hôpitaux. Plus d'informations sont disponibles sur le site Web de la Fondation québécoise du cancer.

Service de repas

Le tarif inclut 3 repas et 2 collations par jour offerts sur place.

